MODE DE SELECTION
EQUIPE DE FRANCE DE STAND UP PADDLE BOARD
RACE
2020

F.F.S. Guide du haut niveau 2020 – Equipes de France SUP Race

I - Règles communes applicables aux sélections des équipes de France

1- **Préambule :**

Par délégation de l'Etat, la FFS est amenée à présenter des Equipes de France dans les compétitions de référence ci-dessous :

Pour 2020 en SUP :

- **Championnats d'Europe ESF: ANNULES POUR 2020.**

- **Championnats du Monde ISA : Aucune information.**

2- Définition des règles de sélection :

Le Directeur Technique National est le responsable des Equipes de France.
Procédure de la sélection:
Le comité de sélection propose une sélection argumentée au DTN. Celle-ci devra être validée par le Comité Directeur de la FF Surf avant de faire l'objet d'informations et publications.

II - Règles spécifiques applicables aux sélections des équipes de France SUP.

1- Préambule

Ce document doit permettre de définir des règles de sélection « Equipe de France » identifiant les sportifs français capables d'atteindre les objectifs de l'Equipe de France lors des championnats du Monde.
Le mode de sélection est l'élément constitutif des collectifs de l'Equipe de France. Il contribue pleinement à sa réussite. Outre sa fonction de sélection, il participe à préparer les athlètes à remplir les objectifs de l'Equipe de France.

2– ORGANISATION DE LA SELECTION EQUIPE DE FRANCE (EQF) 2020

2.1 Compétitions de référence

La sélection EQF (hommes et femmes) prendra en compte des compétitions suivantes :

- **Etape 1** : Euro tour : 22 au 23 août 2020 : Vendée Gliss Event, Saint Jean de Monts.
 2 courses = 1 LD + 1 TR
- **Etape 2** : Championnats de France Eaux intérieures: 10 au 11 octobre 2020: ANNECY
 2 courses = 1 LD + 1 TR

La sélection EQF se fera en 14'.
Chaque athlète doit s'inscrire à la Vendée Gliss Event et aux championnats de France.

2.2 Athlètes invités à participer aux sélections EQF

Les sélections EQF sont ouvertes à tous les athlètes français licencié(e)s à la FFS.
Ces athlètes participant(e)s aux compétitions de référence définies au point II.2.1 seront classé(e)s dans le classement sélections EQF.
Les juniors Homme et Juniors Femme seront intégrés dans ce classement.

La DTN FFS

2.3 Règlement de la compétition

Le règlement de chaque compétition sera appliqué. Le classement de chaque compétition sera donc dépendant de chaque règlement.

2.4 Mode de classement

A l'issue de chaque compétition (sur les 2 étapes), les compétiteurs marquent des points selon le barème suivant et uniquement sur le classement des athlètes définis au II.2.2 :

Classement de la course et Points attribués :

1er de la course : 0 pts
2ème de la course : 2 pts
… …
10ème de la course : 10 pts

A l'issue des 4 courses, un classement final est effectué en additionnant pour chaque compétiteur les points des 3 meilleures courses (Technical Race et Longue Distance confondues).

2.5 Bonus

Les athlètes « Equipe de France » des derniers championnats du Monde (ISA 2019) peuvent bénéficier d'un bonus de point qui est intégré au classement final de la façon suivante :

- champion du Monde en titre (en individuel) : 3 points de bonus (3 pts retirés au classement final II.2.4),
- médaillé d'argent (en individuel) : 2 points de bonus (2 pts retirés au classement final II.2.4).

2.6 Départage

En cas d'égalité, les compétiteurs seront départagés sur le classement de l'addition de la totalité des compétitions de référence.

Ensuite en cas de nouvelle égalité, les compétiteurs seront départagés sur le classement de l'addition des meilleures compétitions des sélections en LD et en TR (1TR+1 LD).

Dans les cas de départage, les points de bonus ne rentrent pas en compte.

III – PROPOSITIONS DE SELECTION EQF

La sélection se fera sur un classement des compétitions de référence de sélection, néanmoins le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente des classements issus du présent mode de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer les effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve ou des résultats.

La validation des sélections nominatives sera conforme aux règles communes applicables aux sélections des équipes de France.

1. Proposition de sélection pour l'Equipe de France des championnats du Monde 2020 :

La sélection se fera sur le classement des compétitions de référence de sélection :

- 2 premiers open,
- premier junior open,
- 2 premières ondine,
- premier junior ondine.

Dans le cas où un sportif ne pourrait pas honorer sa sélection, le sportif suivant au classement des courses de sélections pourrait être sélectionné pour les championnats du Monde SUP race, sur décision du Directeur Technique National.

Attention : Dans le cas d'un championnat de France 200m à Annecy, ce résultat pourra rentrer en compte dans le choix d'une sélection pour les Championnats du Monde ISA 200m (1 athlète supplémentaire ou l'athlète représentant aux Mondiaux).

La DTN FFS